



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 006, Mars 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

*[revue.akiri-uao.org](http://revue.akiri-uao.org)*



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE)CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL** : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel** : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor** : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID** : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.



## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...



### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Études hispaniques

1. **La pragmatique en la enseñanza del ELE/ L2:  
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**  
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA ..... 1-19

#### Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*  
de William Aristide Nassidia Combarry**  
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :  
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**  
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**  
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**  
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, ..... 73-88

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**  
DAO Nébremy ..... 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :  
reconstruction et déconstruction d'une communication**  
Adama KODJO..... 108-124

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :  
le cas du chantier école de Wargoandga**  
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO ..... 125-138

#### Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique  
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**  
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans  
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**  
YAPI Fulgence Thierry ..... 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :  
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**  
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :  
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***  
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école  
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**  
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration  
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**  
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation  
en milieu rural burkinabè**  
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA ..... 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles  
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**  
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol  
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,  
à travers des outils de la télédétection**  
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO ..... 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun  
au Burkina Faso de 1991-2021**  
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement  
et la santé à Korhogo**  
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département  
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,  
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques  
À Brazzaville en république du Congo**  
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :  
une question de distance ?**  
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo ..... 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée  
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**  
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY ..... 372-386

### Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**  
Ndéné MBODJI ..... 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :  
une analyse bioéconomique de la crise environnementale**  
ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin ..... 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :  
à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**  
Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU ..... 418-429

### Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre  
dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**  
Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique  
au Burkina Faso**  
Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**  
Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,  
Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY ..... 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral  
chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour  
du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Yéchinmèdjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les  
communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**  
Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet  
de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**  
Appolinaire D. GNANVI ..... 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre  
le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**  
Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,  
Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

### Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,  
cas des étudiants du département de français de Waddan**  
Fodé Baba KEITA..... 544-557

### Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation  
of Cameroonian women in politics**  
Stanley Chung DINSI..... 558-575



## **Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique au Burkina Faso**

**Zomenassir Armand BATIONO**

*Chercheur en sociolinguistique et ethnolinguistique*

*CNRST/ INSS/DLLN, Laboratoire LEAC,*

*Ouagadougou - Burkina Faso*

Email : [zomenassir@yahoo.fr](mailto:zomenassir@yahoo.fr)

### **Résumé**

Au Burkina Faso, nous avons fait le constat qu'il y a une remise en cause du système éducatif actuel à cause de la crise sécuritaire qualifiée de terrorisme. L'objectif de cette étude est basé sur la recherche des causes, des conséquences et des solutions à cette situation. C'est une étude qui s'inscrit dans le cadre global de la sociolinguistique. Pour mieux cerner le sujet une enquête de terrain et une recherche documentaire ont permis de confirmer que dans certaines localités du pays, des terroristes menacent des enseignants et les invitent à dispenser les cours dans d'autres langues sous peine de représailles. De plus, d'autres voix qui émanent de certaines communautés, se font entendre pour le rejet de certaines écoles bilingues qu'utilisent des langues véhiculaires dans leurs localités en lieu et place des langues vernaculaires du milieu. Pour résorber ces problèmes, une invite est faite à l'État pour une grande prise de responsabilité en la matière.

**Mots-clés:** conflit linguistique, école bilingue, irrédentisme linguistique, politique linguistique, sociolinguistique

## **Security crisis, bilingual schools and linguistic irredentism in Burkina Faso**

### **Abstract**

In Burkina Faso, we have observed that the current education system is being called into question because of the security crisis described as terrorism. The objective of this study is based on the search for causes, consequences and solutions to this situation. It is a study which is part of the global framework of sociolinguistics. To better understand the subject, a field investigation and documentary research confirmed that in certain localities of the country, terrorists threaten teachers and invite them to teach classes in other languages under penalty of reprisals. In addition, other voices emanating from certain communities are being heard for the rejection of certain bilingual schools that use vehicular languages in their localities instead of the local vernacular languages. To resolve these problems, an invitation is made to the State to take greater responsibility in this matter.

**Keywords:** linguistics conflict, bilingual school, linguistic irredentism, linguistic policy, sociolinguistics



## **Introduction**

Depuis 2016, le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire sans précédent qualifiée de terrorisme. Selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), cette situation a occasionné un mouvement d'un million huit-cent-quatorze mille deux-cent-quatre-vingt-trois (1 814 283) déplacés internes à la date du 28 février 2022. Dans cette situation, le système éducatif paie le plus lourd tribut. En effet, il est particulièrement visé par des personnes armées non identifiées. Des écoles sont régulièrement attaquées, des enseignants et des élèves assassinés. Par ailleurs, le principal reproche fait aux enseignants est l'utilisation du français comme langue d'enseignement dans les écoles. À ce titre, on relève dans certaines localités que des terroristes somment certaines écoles à enseigner en arabe sous peine de fermeture. Aussi, la montée croissante de la stigmatisation au sein de la population aggrave davantage la fracture sociale à travers des règlements de compte. De plus, les conflits communautaires ont entraîné des conflits linguistiques d'où l'aggravation de la contestation de certaines écoles bilingues qui utilisent des langues nationales véhiculaires dans d'autres aires linguistiques. Une telle pratique relève de l'irrédentisme linguistique et appelle aux interrogations ci-après : quelles sont les circonstances qui permettent de dire que la crise sécuritaire au Burkina Faso aggrave l'irrédentisme linguistique ? Comment cela se manifeste-t-il ? Quelles solutions d'urgence faut-il envisager pour sauver les écoles bilingues implantées dans certaines zones en dehors de leur espace linguistique ? La réponse à ces interrogations permet d'émettre les hypothèses suivantes :

- La crise sécuritaire au Burkina Faso favorise davantage l'irrédentisme linguistique au sein des populations;
- Les écoles bilingues implantées en dehors de leur espace linguistique sont en danger de disparitions ;
- Une politique de sécurisation générale du pays, accompagnée d'une politique linguistique claire sont nécessaires pour sauver cette situation.

L'objectif visé dans cette étude est d'expliquer les liens qui existent entre la crise sécuritaire et l'irrédentisme linguistique, et par conséquent, le danger que courent les écoles bilingues dans cette situation. À ce titre, notre étude s'inscrit dans le cadre global de la sociolinguistique. Elle fera appelle à la politique linguistique.



## **1. Cadres théorique et méthodologique**

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique et particulièrement dans l'un de ses sous-champs qui est la politique linguistique.

La sociolinguistique est l'une des branches des sciences du langage. W. Labov (1976 : 258) dira « qu'il s'agit là tout simplement de linguistique ». Il s'oppose ainsi aux linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale du célèbre linguiste Ferdinand de Saussure (1857-1913). Pour lui, ces derniers « s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social » (op.cit. 1976, P.259). H. Boyer (1996 : 9) semble partager cette vision en affirmant que « La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société ». Partant de ces deux visions, nous retiendrons que la sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Elle s'est donnée pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. Quant à la politique linguistique, elle est un sous-champ de la sociolinguistique notamment de la sociolinguistique appliquée à la gestion des langues. L. J. Calvet (1996 :11), la définira en opposition à la planification linguistique comme « Un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre les langue (s) et la vie sociale, et planification linguistique, la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte. » c'est ce cadre qui servira de boussole pour le présent travail.

Par ailleurs, dans la présente étude, la méthodologie appliquée tourne autour des points suivants : l'échantillonnage, la zone d'étude, le questionnaire et à la recherche documentaire. L'échantillonnage est composé de cinquante (50) personnes interrogées dans la province du Ziro au Burkina Faso. Il se compose de 25 personnes natives de la zone et de 25 personnes issues de la migration naturelle liée à l'attraction des zones de production. La zone d'étude concerne les villages de Taré et Lué dans le Département de Cassou dans la province du Ziro au Burkina Faso. Ces villages possèdent deux (02) écoles bilingues mooré/français implantées dans une zone nuniphone et qui semblent jusque-là bien fonctionner. Le questionnaire introduit à cet effet se compose comme suit:





Quelle est la langue des autochtones ?

Quelle langue nationale utilise-t-on pour l'enseignement bilingue dans votre école ?

Êtes-vous d'accord avec le choix de la langue ? Pourquoi ?

Les écoles bilingues sont-elles bénéfiques pour vous ? Pourquoi ?

Selon vous, en quoi les écoles bilingues et la crise sécuritaire favorisent-elles l'irrédentisme linguistique ?

Quelles solutions proposez-vous pour résoudre ce problème ?

Quant à la recherche documentaire, elle a permis de lire un certain nombre de documents sur l'enseignement bilingue et les conflits linguistiques. Aussi, nous avons pu obtenir des statistiques sur le nombre d'écoles en détresse ainsi que les élèves et les enseignants affectés dans cette situation de crise sécuritaire.

## **2. Approche conceptuelle**

Cette démarche nous permet d'élucider les concepts de conflit linguistique, école bilingue et d'irrédentisme linguistique.

### **2.1. Conflit linguistique**

Lorsqu'on parle de conflit linguistique, on fait généralement référence au contact de langues et à la diglossie. C'est un phénomène qui se remarque généralement dans une situation de bi-plurilinguisme. Pour G. Kremnitz (1981 :65-66),

Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'État espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu' à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les États français et italien). [...] Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente. Ainsi, dans une société préindustrielle, avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent... Mais dans une société industrialisée, dans laquelle l'idéologie diglossique se voit avant tout alimentée par les classes et les secteurs sociaux qui en empêchent le développement socio- économique et culturel, le conflit se montre d'habitude sous sa forme aiguë.

Selon L. J. Calvet (1999 : 290), cette situation peut être qualifiée de « guerre des langues ». Pour l'auteur, c'est une métaphore commode, mais les langues, elles-mêmes ne peuvent pas se faire la guerre. « Ce sont les êtres humains qui luttent, s'opposent ou composent. Et nous pouvons suivre leurs relations conflictuelles à travers les relations entre leurs langues ». Cette

dernière définition prend en compte les objectifs visés par la présente étude. Car, la crise sécuritaire que vit le Burkina Faso est sans précédent. Aussi, le repli identitaire qui est accompagné par la stigmatisation de certaines communautés gagne du terrain.

## **2.2. École bilingue**

« Un enseignement est appelé bilingue lorsque deux langues sont officiellement et structurellement présentes à l'école, parallèlement, pour communiquer et surtout pour apprendre » (J. Duverger, 2015 : 15). En revanche, L. Gajo donne une définition plus précise en affirmant que :

L'enseignement bilingue peut être défini comme l'enseignement complet ou partiel d'une ou plusieurs (ou d'une partie de) disciplines non linguistiques (DNL1 – par exemple, les mathématiques, l'histoire, la biologie) dans une langue seconde ou étrangère (L2). Il donne ainsi à la L2, qui devient langue d'enseignement et/ou de scolarisation, un statut privilégié dans la construction des savoirs (L. Gajo 2009 : 113).

## **2.3. Irrédentisme linguistique**

Historiquement, la notion d'irrédentisme linguistique remonte à 1870. C'est un mouvement de revendication territoriale qui est apparu dans les années 1870 par lequel l'Italie réunifiée réclamait l'annexion d'un ensemble de territoires dont la population était de langue italienne. En revanche, dans le contexte de notre étude, W. F. Mackey (1979 :1) définira l'irrédentisme comme étant « la survivance ou la restauration de la langue traditionnelle face à une grande langue dont la puissance géolinguistique semble toujours omniprésente, soit devenue un problème majeur pour tant de peuples. ». Dans le cas particulier du Burkina Faso, on peut dire que l'irrédentisme linguistique est le refus de parler la langue vernaculaire de l'autre et le souci permanent de préserver les aires linguistiques ethniques. Cela s'explique par le fait que la crise sécuritaire a entraîné la formation des groupes d'auto-défense appelés « kolg-weego<sup>1</sup> », dont les rôles principaux sont de protéger des aires culturelle et linguistique de certaines ethnies. Aussi, dans cette crise, des ethnies sont accusées de participer à la déstabilisation du pays. Une telle situation entraîne la stigmatisation et la polarisation des positions. Par conséquent, les écoles bilingues qui ont pour objectifs d'utiliser les langues nationales maîtrisées par les enfants pour dispenser les cours, se retrouvent piégées face à un véritable problème. Car, la plus part de ces écoles utilisent des langues nationales véhiculaires qui s'imposent dans des aires linguistiques d'autres langues. Ainsi, cet esprit de reconquête et de protection des zones ethniques entraînent un malaise sur l'introduction des langues

---

<sup>1</sup> Les kolg-weego ou gardien de la brousse en langue nationale mooré, sont des groupes d'auto-défenses qui ont pour rôles de protéger les territoires administratifs culturels et linguistiques du moogho



véhiculaires dans certaines écoles bilingues du pays. Car, les groupes d'auto-défense, avec la complicité d'une partie de la population, ont développé un esprit de protection et de reconquête de leurs espaces culturels et de terres irrédentes, fragilisant ainsi l'expansion d'écoles bilingues qui valoriseraient d'autres langues nationales sur ces aires linguistiques.

### **3. Résultats**

Ce résultat concerne l'enquête terrain et la recherche documentaire.

#### **3.1. Enquête terrain**

L'enquête de terrain a permis d'obtenir les résultats ci-après :

##### **Quelle est la langue des autochtones ?**

À l'unanimité, 100% des enquêtés ont répondu que la langue des autochtones est la langue nationale nuni<sup>2</sup>. C'est une langue gourounsi. La langue nuni fait partie des langues Congo-Kordofaniennes. Elle est classée dans le sous-groupe Gur (J. Greenberg ,1970 : 8). C'est une langue qui occupe généralement les provinces de la Sissili, du Ziro, du Mouhoun et du Sanguié au Burkina Faso.

##### **Quelle langue nationale utilise-t-on pour l'enseignement bilingue dans votre école ?**

À cette question, 100% des personnes interrogés confirment que c'est la langue nationale mooré. Inspiré des travaux de J. Greenberg (1963), E. Bonvini (2011 : 8) indique que le mooré appartient à la branche Gur ou « voltaïque » de la famille des langues Niger-Congo. « C'est la langue véhiculaire la plus répandue sur le territoire national du Burkina Faso, avec un poids démographique de 50,4% soit une couverture géographique de seize (16) provinces » (N. Nikiéma et al. 2010 :16).

##### **Êtes-vous d'accord avec le choix de la langue ? Pourquoi ?**

Pour les natifs des deux villages 100% des enquêtés sont contre le choix de la langue. Ils estiment que c'est une autre forme de colonisation endogène qui se prépare avec l'effacement progressif de leur langue nationale sur son espace géographique. À ce sujet, nous retenons le verbatim suivant : « les mossi nous ont envahis, ils sont dix fois plus nombreux que nous, ils se sont accaparés les terres de nos ancêtres et maintenant ils imposent leur langue à nos populations ».

---

<sup>2</sup> Le nuni est une langue nationale au Burkina Faso. C'est une langue vernaculaire et grégaire. Elle est aussi minoritaire. Au Burkina Faso le nuni se localise dans la région du Centre-Ouest du pays.



Pour les non natifs de la zone, 80% sont pour le choix de la langue. Ils sont essentiellement composés de la communauté mossi. Cependant ils estiment que c'est le gouvernement qui a arbitré le choix de la langue au regard de leur nombre dans la zone. En effet, Au moment des différentes réunions de concertation, les répertoires linguistiques ont été vérifiés. Aussi, la situation sociolinguistique du village a été établie. Et c'est suite à cela que des démarches ont été entreprises pour le choix de la langue nationale à introduire à l'école.

Par ailleurs, 20% des non natifs sont contre l'introduction de la langue nationale mooré à l'école. Ils sont composés de minorités Peulh, dagara, Samo et Jula.

En résumé, nos statistiques indiquent que 60% des enquêtés sont contre l'introduction du mooré contrairement à 40% qui sont pour.

### **Les écoles bilingues sont-elles bénéfiques pour vous ? Pourquoi ?**

Pour les natifs, 100% des enquêtés estiment que les écoles bilingues ne sont pas bénéfiques pour eux. Les raisons évoquées sont :

**Verbatim** : « les écoles bilingues véhiculent une langue et une culture qui ne sont pas les notre » « ces écoles représentent la pire forme de colonisation endogène car, elles contribuent à dévaloriser la langue nationale nuni au profit de la langue nationale mooré »

Pour les non natifs, 80% pensent que les écoles bilingues ne posent pas de problèmes car, elles sont en phase avec leurs attentes. Par contre, 20% estiment que ces écoles ne prennent pas en compte les autres ethnies installées dans ces villages, telles que les minorités peulh dagara et autres.

À partir de ce résultat, on constate une forte manifestation du repli identitaire au sein des différentes communautés linguistiques en présence. Ce qui signifie que le gouvernement a un travail de sensibilisation à faire.

### **Selon vous, en quoi les écoles bilingues et la crise sécuritaire favorisent-elles l'irréductibilité linguistique ?**

Pour les natifs, nous retenons ceci :

**Verbatim** : « les écoles bilingues mooré /français sur des aires linguistiques nuni ont renforcé la présence de la communauté mossi au détriment des natifs» « cette communauté déroule progressivement sa culture et sa langue sur un territoire de culture nuni. Car, on y découvre maintenant des chefs mossi dans certains hameaux de culture » « par exemple avec le problème de la crise sécuritaire que traverse notre pays, on a vu naître des groupe d'auto-



défense appelés kol-gweego (gardien de la nature). Dans l'histoire des mosse<sup>3</sup>, ces groupes ont généralement pour tâches de protéger les territoires administratif, culturel et linguistique du moogho<sup>4</sup>. » « Malheureusement les écoles bilingues contribuent énormément à renforcer cela. Voilà pourquoi nous souhaitons vivement leur fermeture »

En résumé, nous retenons que la communauté nuni estime que les écoles bilingues sont un tremplin pour la communauté mossi qui est dans un processus de protection et de récupération de terres irrédentes. Aussi, la crise sécuritaire fut une occasion pour cette communauté de mettre en place des dispositifs culturels de protection de territoire avec l'avènement des groupes d'auto-défense (kolg-weego) dans la zone.

Pour les non natifs nous relevons ceci :

**Verbatim** : « les écoles bilingues permettent d'échanger entre nous dans une langue que nous comprenons tous (mooré) » « il faut aussi dire que la plus part des échanges commerciaux se font en mooré. Les écoles bilingues favorisent alors la fédération des ethnies. »

### **Quelles solutions proposez-vous pour résoudre ce problème ?**

Dans la proposition de solution, nous retenons d'abord que sur un effectif de 50 personnes, 50% des enquêtés souhaite que l'enseignement bilingue se focalise sur le nuni/français ce qui permettra de sauver à long terme la langue et valorisera la culture locale de la zone. En revanche, ces personnes sont favorables à l'enseignement classique en français en lieu et place de l'enseignement bilingue Mooré/français. Ensuite, 40% des enquêtés pense qu'il faut maintenir le mooré au regard de la véhicularité de la langue, de son poids démographique et de sa dispersion géographique. Dans le cas contraire, ils souhaitent que l'on rétablisse l'enseignement classique en français pour contenter toutes les communautés. Enfin, 10% des non natif sont uniquement pour l'enseignement classique en français. Car, ils n'ont rien à gagner dans l'introduction des deux langues nationales à l'école primaire. En conclusion, on retient que 100% des enquêtés ont une attitude favorable pour le retour de l'enseignement classique en français dans cette zone au détriment de l'enseignement bilingue langue nationale/français.

---

<sup>3</sup> Habitants du moogho

<sup>4</sup> Ce terme indique le territoire occupé par les moose (habitants du moogho)

### 3.2. Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de répertorier le nombre d'écoles fermées en lien avec la crise sécuritaire. Ainsi, selon les chiffres de l'ECONOMISTE DU FASO (2022 : 1), un journal en ligne au Burkina Faso, à la date du 31 janvier 2022, environ 13,60% des structures éducatives du Burkina Faso sont fermées. Le nombre d'établissements fermés passe de trois milles deux-cent-quatre-vingt (3.280) à trois mille quatre-cent-cinq (3.405), soient cent vingt-cinq (125) nouvelles fermetures. Elles affectent cinq-cents-vingt-cinq mille deux-cent-quatre-vingt-dix-neuf (525.299) élèves, ainsi que quinze mille quatre-cent-quarante-et-un (15.441) enseignants, soient quatre mille huit-cent-soixante-dix-huit (4.878) femmes et dix mille cinq-cents-soixante-trois (10.563) hommes, tant dans les Centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP), ainsi que les établissements primaires et secondaires. La Région du Sahel concentre le plus grand nombre d'établissements fermés (28,37 %), suivie de la Région de l'Est (24,49 %). Le nombre d'établissements fermés par Région suite à la crise sécuritaire se présente comme suit :

**Tableau N°1 : Le nombre d'établissements fermés par Région en lien avec la crise sécuritaire**

Régions	Etablissements scolaires fermés	Nombre d'élèves affecté	Nombre d'enseignants affectés
Sahel	966	106.193	3.871
Est	834	137.759	4.343
Boucle du Mouhoun	544	99.241	2.580
Nord	417	86.682	2.187
Centre-Nord	391	56.492	1.352
Centre-Est	126	21.559	658
Cascades	74	12.042	268
Sud-ouest :	53	5.331	182

*Source : journal en ligne, leconomistedufaso.bf/2022/02/23/éducation-en-situation-d 'urgence*

Au regard de résultat, de nombreuses écoles bilingues se retrouvent piégées dans la crise. Elles sont répertoriées dans le tableau suivant :

**Tableau N°2 : Nombre d'écoles bilingues dans les localités touchées par la crise sécuritaire**

Régions fortement touchées par la crise	Nombre d'écoles bilingues dans la localité
Sahel	02
Est	19
Boucle du Mouhoun	11
Centre-Est	20
Nord	22
<b>Total</b>	<b>74</b>

*Source : DCEM/DGEB/MENA, 2017*





L'analyse sociolinguistique du tableau indique que soixante-quatorze (74) écoles bilingues sont directement menacées par la crise sécuritaire. À cela s'ajoute les Centres d'alphabétisation en langues nationales implantés dans ces zones. Une telle situation inhibe les actions de l'État en matière de promotion des langues nationales au Burkina Faso.

#### **4. Discussions**

Au Burkina Faso, la crise sécuritaire favorise l'irrégentisme linguistique au sein de la population. Dans le contexte de notre travail, l'irrégentisme linguistique est tout simplement le refus de parler la langue de l'autre. La langue étant le véhicule de la culture, on peut aussi dire qu'il se manifeste un irrégentisme culturel qui est une forme de rejet de la langue de l'autre pour éviter d'être assimilé par sa culture. C'est aussi l'esprit de reconquête et de protection des aires linguistiques et culturelles par les groupes d'auto-défense dans ce contexte de crise sécuritaire que traverse le pays. Pour le cas spécifique du Burkina Faso, l'un des souhaits de fermeture des écoles est lié au médium de communication : le français. En effet, plusieurs enseignants ont été sommés de fermer les classes parce que la langue d'enseignement est le français. Dans certains villages, les terroristes ont imposé d'enseigner en arabe dans un pays où la langue officielle est le français. Selon les différents rapports sur la question, la plupart des terroristes sont des jeunes issus des localités concernées. Ce qui constitue un danger pour le système éducatif. Ainsi, le français et les langues nationales enseignés dans ces zones sont désormais combattus au profit d'une autre idéologie langagière. À ce constat, on peut dire sans se tromper qu'il n'y a pas de conflit linguistique mais plutôt des conflits entre humains dont la conséquence se mesure sur la langue. C'est pourquoi nous convenons avec L. J. Calvet (1999 : 290) que « [...] les langues, elles-mêmes, ne peuvent pas se faire la guerre. Ce sont les êtres humains qui luttent, s'opposent ou composent. Et nous pouvons suivre leurs relations conflictuelles à travers les relations entre leurs langues ». De ce qui précède, nous retenons qu'il n'y a pas de conflit linguistique mais plutôt des conflits sociolinguistiques. Car, « la sociolinguistique a en effet besoin du plurilinguisme, de la réalité des rapports quotidiens, de la coexistence et des conflits entre différentes communautés, du choc des langues et des représentations [...] » (L. J. Calvet 2005 : 13).

Par ailleurs, il est important de rappeler que l'enseignement bilingue est un système très particulier qui préconise d'enseigner la langue maîtrisée par l'enfant au côté du français. Ce qui signifie que ce système n'utilise pas, a priori, la langue maternelle de l'enfant. Cependant, au regard de nos résultats de recherche, nous avons constaté que les écoles bilingues qui font usage d'une langue nationale véhiculaire dans un autre espace linguistique finissent par être



combattues par les populations autochtones. Cette situation touche généralement les trois langues nationales véhiculaires du Burkina Faso que sont le mooré, le jula et le fulfuldé. De par leurs véhicularités et leurs dispersions géographiques très importantes, elles influencent positivement sur la création des écoles bilingues en fédérant les autres ethnies en présence. En effet, le rayonnement de chacune de ces langues se manifeste au-delà de leur aire linguistique. Ainsi, Parlant de la situation géolinguistique au Burkina Faso, G. Tiendrebeogo et al. (1983 : 21) précisent qu' « En dehors des langues nationales mooré, dioula et fulfuldé, les autres langues nationales occupent généralement une zone d'extension relativement précise correspondant grosso modo au territoire d'occupation des populations qui les parlent. »

Aussi, pour bien évaluer le maillage linguistique du pays, N. Nikiema (2003 ; 173-202) observe des grandes disparités démographiques entre ces langues. En effet, après le mooré qui est parlé par plus de la moitié de la population, les langues les plus parlées concernent 11% ou moins de la population. Il estime que 14 des 59 langues nationales sont parlées par plus de 90% de la population. En outre, il relève l'existence de régions relativement homogènes au plan linguistique. Il s'agit du Centre et l'Est du pays, et enfin il constate l'émergence d'une langue passeport qui est le jula, dans la zone la plus hétérogène qu'est le Sud-ouest du pays.

En revanche, en termes de distribution géographique, B. Kaboré (2004 :31) distingue deux grandes régions sur la base de la configuration spatiale des langues :

- la région de l'Est qui compte dix-neuf (19) langues couvre 30 provinces<sup>5</sup>. Il s'agit de : Oudalan, Séno, Soum, Yagaha, Gnagna, Gourma, Tapoa, Komandjari, Bam, Namentenga, Sanmentenga, Boulkiemdé, Sanguié, Sissili, Ziro, Ganzourgou, Kourwéogo, Oubritenga, Bazèga, Nahouri, Zoundwéogo, Lorum, Zandoma, Passoré, Boulgou, Koulpelgo, Kouritenga, Kadiogo, Yatenga, Kompienga. Une seule langue peut couvrir plusieurs provinces.
- la région de l'ouest qui compte quarante (40) langues regroupe 15 provinces qui sont : Balé, Banwa, Bougouriba, Kéné Dougou, Comoé, Kossi, Léraba, Mouhoun, Nayala, Nounbiel, Poni, Sourou, Touy, Houet, Ioba. On a une moyenne de trois langues par province avec l'émergence d'un lingua franca-dioula pour la communication entre les différentes communautés ethnolinguistiques dans la région.

---

<sup>5</sup> Le pays compte 45 provinces



En conclusion, l'auteur retient que quatorze (14) langues sont parlées par 90,11% de la population de l'Est, tandis que quarante-cinq (45) langues sont parlées par 09,89% de la population de l'Ouest.

Au regard de ce constat, on remarque que la situation sociolinguistique du pays est très complexe. Et pour un meilleur encrage des écoles bilingues dans les communautés, une politique linguistique franche s'avère nécessaire. Car, en l'absence de cette politique, les populations remettront en cause les choix des langues nationales pour des questions identitaires. Ce qui confirme l'inquiétude de M. Somé (2003: 74) qui pense que « la division du pays en zones dioulaphone, moréphone et foulaphone posaient dans beaucoup de régions les mêmes problèmes d'impérialisme linguistique que l'on reprochait au français ». En plus de cela, nous pouvons relever que le silence coupable de l'État en matière d'enseignement des langues nationales pousse les populations à une méfiance légitime, car n'ayant pas toutes les garanties du bien fait de cet enseignement.

### **Conclusion**

En définitive nous retenons que la crise sécuritaire est un nouveau phénomène qui vient favoriser l'irrédentisme linguistique au Burkina Faso. En effet, les terroristes qui attaquent le système éducatif imposent à certains enseignants de donner les cours en arabe en lieu et place du français qui est la langue officielle ou des langues nationales. Cette façon de procéder relève tout simplement de l'irrédentisme linguistique. De plus, les écoles bilingues qui utilisent une langue véhiculaire dans un autre espace linguistique sont en danger de fermeture. Car, des voix discordantes venant des autochtones invitent le gouvernement à revoir le choix de la langue nationale. Tous ces facteurs concourent à un avenir incertain des écoles bilingues si l'État n'anticipe pas en prenant ses responsabilités. Ainsi, seule une politique linguistique franche pourrait minimiser cet état de fait.

### **Références bibliographiques**

- BONVINI Emilio, 2011, « Les langues d'Afrique et de l'Asie du Sud-Ouest » dans Bonvini *et al. Dictionnaire des langues*, Paris, PUF, p. 3-12.
- BOYER Henri (éd.), 1996. *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 288 p.
- CALVET Louis-Jean, 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris : PUF. 128 p.

CALVET Jean Louis, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Deuxième Édition. Paris, Hachette Littératures, 294p.

CALVET Louis-Jean, 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », in DUBOIS Lise, BULOT Thierry, BOUDREAU Annette, LEDEGEN Gudrun (Dir.), 2005, *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville (configurations et enjeux sociolinguistiques)* – Moncton (Nouveau-brunswick/Canada) : *Revue de l'Université de Moncton*, Vol. 36 / n°1, Université de Moncton, p.9-30.

DUVERGER Jean, 2005, *L'enseignement en classe bilingue*, Paris, Hachette FLE, coll. F, rééd.2009. 160 p.

GAJO Laurent, 2013, *Politiques éducatives et enjeux socio-didactiques : L'enseignement bilingue francophone et ses modèles*. Glottopol [en ligne]. Juillet 2009, n° 13 [consulté le 1er juillet]. Disponible sur Internet [http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero\\_13/gpl13\\_02gajo.pdf](http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_13/gpl13_02gajo.pdf), 207 p.

GREENBERG Joseph, 1963. *The language of Afrika*. (Indiana University, Research Center in Anthropology, Folklor, and linguistics), Mouton, La Haye, 1963, VI-171p

GREENBERG Joseph, 1970 « the languages of Africa », Indiana University Bloomington, 184p.

KABORE Bernard, 2004. *La coexistence du français et des langues nationales en contexte urbain burkinabè. Le cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso*. Thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou, UFR/LAC, département de linguistique, 364p.

KEDREBEOGO Gérard et al, 1983. *Situation des langues parlées en Haute-Volta*, CNRST-IRSSH, p74.

KREMnitz Georg, 1981 « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts », *Langages* /61/pp 63-74

LABOV William, 1976. *Sociolinguistique*, Minuit, Paris. 463 p.

L'ECONOMISTE DU FASO, 2022, [leconomistedufaso.bf/2022/02/23/education-en-situation-d'urgence](http://leconomistedufaso.bf/2022/02/23/education-en-situation-d'urgence), consulté le 11/08/2022

MACKEY William Francis, 1979, « l'irrédentisme linguistique : enquête témoin ». Du recueil d'articles plurilingue [compte-rendu], pp 84-85.

NIKIEMA Norbert, 2003, « Contribution aux propositions de glottopolitique pour le Burkina multilingue » In Nikièma, N. et Salo, P. (eds.) : *Mélanges en l'honneur des professeurs Ambroise Zagre et Galli Médah à l'occasion de leur départ à la retraite. Cahiers du CERLESHS*, Numéro spécial 2003, p.173-202.

NIKIEMA Norbert et al. 2010, *Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : cas du Burkina Faso* » LASCOLAF/BURKINA 102p.

SOME MAXIME, 2003, *Politique éducative et politique linguistique en Afrique* l'Harmattan, Paris, 322p.